



VILLE DE  
**Draveil**

DÉCLARATION LUE  
PENDANT LE CONSEIL MUNICIPAL  
**MERCREDI 21 AVRIL 2021**

## Lettre du Maire

# **BUDGET 2021**

## **Aucune augmentation d'impôt, malgré les demandes de l'opposition !**

Mesdames et Messieurs les élus de la majorité, mes amis  
Mesdames et Messieurs les élus de l'opposition,

Le vote du budget est le moment le plus important dans la vie politique de la commune. Politique au sens noble du terme bien sûr, ne tenant pas compte des petites manœuvres politiciennes qui accaparent tant ceux qui tentent par tous les moyens d'inverser les résultats des élections. Car le scrutin de l'an dernier a bien été sans appel : les 2/3 des voix des Draveillois ont bien approuvé les projets et le bilan que nous leur présentions. Cela permet de relativiser, par exemple et entre autres, les remarques de telle tête de liste qui a réussi l'exploit de porter la gauche rassemblée à son plus bas niveau dans l'histoire électorale de Draveil.

L'année 2020 a été une année inhabituelle, mais la ligne politique de la majorité n'a - quant à elle - pas bougé d'un iota par rapport à celle plébiscitée par les Draveillois. Jugez-en par vous-même en regardant le compte administratif de 2020.

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse de 4% mais un effort constant de la municipalité permet d'accompagner les Draveillois pendant toute la durée de la pandémie avec l'achat des masques ou l'augmentation du budget du CCAS de plus de 12%.

Grâce au professionnalisme du personnel, derrière Michel Perrimond Directeur Général des Services, les recettes ont été mobilisées à 105% par rapport aux crédits ouverts, malgré la baisse drastique des dotations de l'Etat, de la DNP (Dotation Nationale de Péréquation) notamment, j'y reviendrai.

Un solde positif en conséquence – j’y reviendrai aussi - sur le budget de fonctionnement de 9 069 691€ qui a permis d’absorber le déficit de 1 720 000€ de la section d’investissement et de limiter l’emprunt à 3 millions. Bref, une année 2020 qui a bien évidemment orienté les dépenses au regard de la crise, **mais sans augmenter les impôts pour ne pas pénaliser les habitants de notre commune.**

**Augmenter les impôts ?** C’était pourtant la solution de facilité et d’évidence selon l’opposition. À commencer par le suppléant de la députée, indéfectible soutien du Gouvernement et du Président de la République qui pourtant répètent de leur côté qu’ils ne recourront justement pas à cette solution pour financer les mesures de soutien.

L’Etat a supprimé un million d’euros de dotations à Draveil en deux ans et on ne contesterait pas cette décision mais on augmenterait les impôts ?

Ne pas augmenter les impôts, ce que vous appelez la «sacro-sainte doctrine» M. Chardonnet, c’est la formule que nous avons présentée aux Draveillois et qu’ils ont plebiscitée.

En ce qui vous concerne, M. Chardonnet, vous avez évalué l’augmentation potentielle des impôts de 0,82cts d’euros pour récupérer la mise à la suite de la suppression de la DNP (Dotation Nationale de Péréquation). Savant calcul que voilà, et qui oublie déjà que les Draveillois aujourd’hui ne sont que 45% à payer l’impôt local, sous forme du foncier bâti. Savant calcul, mais qui oublie que le potentiel fiscal compte peu par rapport au potentiel financier.

**À Draveil ce potentiel financier est de 8 points en dessous du seuil fixé par la loi pour rester éligible à la DNP.** Clairement exprimé, cela veut dire que les Draveillois sont en moyenne moins riches que dans les villes comparables en termes de population. Augmenter les impôts cela veut dire les appauvrir. Le fait d’être propriétaire d’un logement ne fait pas de vous un riche en puissance, comme vous tentez de le faire croire. Voilà M. Chardonnet l’exemple par lequel l’impôt Draveillois se monte à 535€ par habitant contre 633€ dans les Villes de même dimension. Voilà pourquoi, M. Chardonnet, nous n’endettions pas un peu plus la Ville car la dette de 2020 correspond à l’impôt des prochaines années.

La dette de la Ville représente un ratio de 700€ par habitant à Draveil contre 1076€ dans les villes de même dimension. Voilà pourquoi nous maîtrisons systématiquement nos dépenses de fonctionnement pour ne pas devoir recourir ni à l’augmentation des impôts ni à l’augmentation de notre dette.

Le ratio de dépenses de fonctionnement par habitant est de 997€ à Draveil contre 1234€ dans les villes de la même strate. Pour compenser la suppression de la DNP, nous avons refusé d’augmenter les impôts mais nous avons fait valoir les arguments qui convenaient.

**Résultat, comme je l'ai toujours dit :** l'intégration du taux du SyAGE dans le foncier bâti a suffi pour récupérer le différentiel. Nous avons donc en cette année 2021 récupéré la DNP sans augmenter les impôts, contrairement à ce que LA REM et son représentant M. Chardonnet ici présent, et l'opposition de gauche préconisaient.

### **Belle leçon de gestion municipale donnée aux Draveillois !**

Si l'opposition avait été aux commandes, vous auriez déjà, Mesdames et Messieurs les Draveillois, subi une augmentation d'impôt en 2020 et vous auriez sans doute subi une seconde augmentation cette année puisque l'Etat a juste oublié 650 000 € dans le calcul de la compensation qu'il doit verser à Draveil à la suite de la suppression de la taxe d'habitation...

Là encore nous n'augmentons pas les impôts mais, en revanche, nous discutons avec l'Etat pour récupérer cette somme qui nous est due. **Je reste pour ma part résolument combatif et optimiste sur cette issue possible.**

### **Ne vous en déplaise, ce budget est dans la droite ligne du choix des Draveillois.**

Première observation, nous n'augmentons pas les impôts mais le foncier bâti tel qu'il sera indiqué sur les documents fiscaux à l'automne dans la colonne de l'impôt communal sera marqué par le passage de 17 à 32%.

Cela correspond simplement à l'intégration du foncier bâti départemental dans le foncier bâti communal ; le foncier bâti départemental étant supprimé.

La colonne de l'impôt foncier bâti communal correspond à l'addition de l'impôt draveillois et de l'impôt départemental payés au titre du foncier bâti. **Le total des deux vous montre précisément qu'il n'y a pas d'augmentation d'impôt.**

Cette précision de forme est un fait. Le budget 2020 peut être résumé de la façon suivante : pas d'austérité et un budget exécuté comme nous l'avions prévu.

Pas d'austérité, cela signifie quoi ? Cela signifie que nous tenons les engagements que nous avons pris auprès de chaque Draveilloise et de chaque Draveillois et, qui plus est, nous faisons un effort particulier du fait de la récupération de la DNP que nous venons d'apprendre à quelques jours du vote du budget. Ce qui sera concrétisé par un budget supplémentaire voté lors d'un prochain Conseil Municipal.

Il s'agira en premier lieu de remercier l'ensemble des personnels pour tous les efforts qu'il effectue dans des conditions difficiles. À ce titre, nous prendrons une mesure en faveur de nos agents en matière de santé, d'hygiène et sécurité, et de formation professionnelle.

Par ailleurs nous pouvons dès à présent indiquer que **nous garantirons le paiement des salaires de tous les agents, notamment des vacataires** qui se sont sentis inquiétés du fait des incertitudes liées au récent confinement de ce 1er trimestre.

En second lieu nous maintiendrons sur le chapitre 60 l'effort financier que nous avons engagé l'année dernière **en matière sociale**. Nous avons à ce titre prévu de rajouter 50 000 euros pour le CCAS et nous rajouterons 50 000€ supplémentaires pour venir en aide aux Draveillois qui sont en situation difficile.

Par ailleurs le budget de la Réussite Educative, qui subit depuis plusieurs années un désengagement systématique de l'Etat, sera abondé de 30 000€.

Les autres dépenses que je ne détaille pas ici seront assurées dans tous les domaines. Vous constaterez notamment sur le chapitre 11 que le montant des sommes inscrites est supérieur de 310 000€ à ce qui était inscrit au budget 2020 preuve, s'il en était besoin, que nous ne faisons pas d'économies de bouts de chandelle.

Pas d'austérité disais-je mais réalisation de notre budget d'investissement par ailleurs. Là encore 4 priorités :

- **Tout ce qui touche à l'enfance et à la jeunesse**. C'est vrai pour accueillir les enfants et notamment en commençant à mettre en place le plan fraîcheur dans les écoles. Cette année nous commencerons par l'école des Mazières. C'est vrai également pour l'informatique où nous consacrerons des crédits à l'installation de la fibre et à la distribution des équipements informatiques dans les écoles. Cet effort est évidemment complémentaire de tous les travaux que nous réaliserons sur les écoles comme chaque année.

Par ailleurs, au-delà de l'âge de l'enfance, la jeunesse sera l'objet d'un effort tout particulier, avec l'installation du mur d'escalade au COSEC pour 30 000€ et les terrains de Streetworkout et la table de teqball qui seront installés dans les quartiers, nous en avons pris l'engagement. **Jeunesse et enfance sont une fois de plus une priorité dans le budget** et vous pourrez constater qu'ils accaparent les crédits et près de 50% de nos dépenses de fonctionnement.

- **Tout ce qui touche au monde associatif** avec en particulier en investissement l'installation des associations dans les locaux des Grandes Pièces à partir du mois de septembre : les travaux ont été réalisés en deux ans malgré le confinement comme nous nous y étions engagés.

- **Troisième effort, pour la voirie** : 4,3 millions vont être consacrés d'une part à l'installation des îlots de fraîcheur : 415000€ cette année et 550 000€ l'année prochaine. Nous commencerons dès cette année par le parc du Château et le rond-point des fêtes, et le quartier de la Villa sera l'objet de travaux puisque la rue des Lilas sera en passe d'être achevée, et les travaux de l'avenue Emile Fruchard commenceront dès le mois de juillet.

Un effort particulier sera effectué pour les cyclistes puisque 75 000€ permettront de compléter le plan vélo que nous avons engagé cette année.

**- Une rallonge pour le dispositif des caméras telle que nous l'avions anticipé.** Nous avons programmé dans le budget 40 000€ pour les caméras, 75000€ pour les Bergeries, nous allons augmenter le budget de 20 000€ supplémentaires pour compléter le dispositif.

Je termine Mesdames et Messieurs les élus pour vous dire qu'au-delà de tout ce que nous avons indiqué tant en fonctionnement qu'en investissement notre souhait et là encore notre «sacro-sainte doctrine» est de faire en sorte de contrôler parfaitement notre endettement. Telle est la raison pour laquelle à partir de ce budget supplémentaire, une augmentation du virement effectué de la section de fonctionnement vers la section d'investissement permettra de diminuer l'emprunt inscrit sur cet exercice. En 2021, le remboursement du capital de la dette sera supérieur au montant global que nous empruntons sur ce même exercice. Cela signifie que cette année 2021 sera une année de continuité de notre politique de maîtrise de notre endettement. L'encours de la dette de la Ville diminuera.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les remarques que je souhaitais faire sur ce budget.

Laurent Rousset va vous présenter les grandes lignes et une vue d'ensemble du budget et Klerwi Landrau apportera toutes les précisions utiles sur les opérations d'investissement.

**Je vous indique toute la détermination qui est la mienne et qui est la nôtre à faire en sorte que, malgré les difficultés liées à la crise, nous continuions de gérer la Ville pour le bien être des habitants et pour qu'elle se développe comme chacun d'entre nous peut le constater en se promenant dans les rues de Draveil.**



Georges Tron  
Maire de Draveil